

Avis

Le Bourgmestre de Basècles informe  
ses habitants, que dans le courant de ce mois, il  
peut être chaque jour, Il arrivera dans la Commune  
des détachements de troupes françaises, tant cavalerie  
qu'infanterie.

Il sera publié à l'arrivée de chaque détachement,  
après avoir fait sonner la cloche, si l'on doit fournir  
aux soldats, soit la nourriture entière & le logement  
soit seulement le logement sans nourriture.

Il observe aux habitants que les Indemnités de  
logement ne lui étant point payés, Il ne peut non  
plus, rembourser à ceux-ci, les dépenses occasionnées par  
les Militaires.

Il invite en chacun à conserver soigneusement  
ses billets, dont le paiement se fera plus tard.

Basècles le 15. J<sup>u</sup>in 1839.

M. B. B.

# Récit.

## L'ARMÉE DU NORD DU GÉNÉRAL GÉRARD EN GÎTE D'ÉTAPE A BASÈCLES EN 1832.

Juché sur le parvis de pierre bleue de l'église Saint-Martin, le crieur public baséclois agite généreusement sa cloche de bronze au manche de buis poli ... sonnerie énergique qui provoque un attroupement de badauds avides d'apprendre les nouvelles officielles de la situation afin de les colporter dans le village ...

L'heure est grave.

Le 15 novembre 1832 l'indépendance de la jeune Belgique est à nouveau menacée ...

Mais écoutons le héraut qui, après s'être raclé la gorge, commence :

*"Avis à la population.*

*Le Bourgmestre de Basècles, Monsieur Manfroy, informe les habitants que, dans le courant de ce mois, et peut-être chaque jour, il arrivera dans la commune des détachements de troupes françaises, tant cavalerie qu'infanterie."*

Une pause. Notre homme reprend son souffle et toise son auditoire.

*"Le Bourgmestre fera publier à l'arrivée de chaque détachement après avoir fait sonner la cloche, si l'on doit fournir aux soldats, soit la nourriture entière et le logement, soit seulement le logement sans la nourriture.*

*Il observe aux habitants que les indemnités de logement ne lui étant point payées, il ne peut non plus, rembourser à ceux-ci, les dépenses occasionnées par les militaires."*

Nouvelle pause. Puis, levant ses sourcils épais, le crieur reprend :

*"Le Bourgmestre invite un chacun à conserver soigneusement ses billets, dont le payement se fera plus tard ..."*

\* \* \*

Que venaient donc faire en Belgique ces troupes françaises, avec armes et bagages, en 1832 ?

Pourquoi s'arrêtaient-elles à Basècles pour loger, et éventuellement se nourrir, chez l'habitant ?

La réponse à la deuxième question est simple.

En effet, depuis bien avant 1832, le village étant non seulement bâti sur roc mais également à cheval sur la route de Mons à Tournay, à mi-chemin entre ces deux places militaires, avait été choisi comme gîte d'étape avec possibilité de fournir aux autorités militaires ou à la maréchaussée des convois hippomobiles pour certains transports.

Voici, par exemple, une note de frais que remettait le sieur Thuin de Basècles à Monsieur le Bourgmestre Manfroy pour diverses prestations et fournitures en 1828.

<i>"avant le mois de janvier 1828 pour 5 pt (pot?) 1/2 de sel ...</i>	<i>0 = 5 = 2</i>
<i>idem un demi hot ...</i>	<i>1 = 7 = 2</i>
<i>Le 29 janvier 1828 un demi hot de sel ...</i>	<i>1 = 7 = 2</i>
<i>Le 27 aout pour biliets de logement imprimés ...</i>	<i>3 = 4 = 0</i>
<i>Le 3 8bre un convois militaire de Basècles à Mons d'une voiture à un colier 3 flo 37 cents</i>	<i>7 = 8 = 2</i>
<i>Barrière, pour 5 à raison 15 cents chaque</i>	<i>1 = 7 = 2</i>

Le 8 Xbre fourni un hot de sel	3 = 5 = 0
Corvée à Mr. le Curé pour le compte de la commune	
honze Barrières a 25 cents chaque ; 2 flo 75 cents	... 4 = 6 = 2
un Bihiet de logement	... 1 = 5 = 2

total 26 = 7 = 2 "

Et de la même année 1828, une autre note tout aussi intéressante :

" Le 16 mai pour 2 voitures a un colier allant sur Tournay chaque avec des	
Barrières 3 flo 60 cents	... 16 - 7 - 2
2 billets de 2 hommes	... 3 - 1 - 0
un demi hot de sel	... 1 - 8 - 0

21 - 6 - 2

reçu 3 tonnes de petite bière et une de Bonne et un car de drèche."

Ces comptes attestent de l'existence du gîte des militaires de passage (billets de logement) et du convoi militaire avec voitures tirées par un cheval (dans les cas ci-dessus) ; ils font mention également du droit de péage aux barrières (il semble qu'il y en avait cinq de Basècles à Mons. Soulignons aussi, bien que ce ne soit pas dans notre propos d'aujourd'hui, l'importance du sel, les mesures de contenance, la petite et la bonne bière ainsi que la drèche, résidu de l'orge, après soutirage du moût dans le brassage et qui servait à la nourriture du bétail ...

Les sommes sont en florins ou en livres, mais un petit compte de 1832 pour les matelas, protection de ceux-ci, chauffage, blanchissage de la literie donne une correspondance entre les florins et les francs nouvellement utilisés en Belgique. D'après l'auteur du compte, le florin valait 2 francs 11 centimes 6 (mais il doit y avoir une petite erreur de calcul à la première ligne ...)

La procédure de "réquisition" de l'entrepreneur de convoi militaire est bien spécifiée dans l'ordre du 10 avril 1830. Je pense que le verbe "requérir" employé par le bourgmestre doit être considéré dans son vieux sens : "prier instamment quelqu'un de faire quelque chose". Ce travail était régulièrement payé.

#### "Convois et transport militaire.

Le Bourgmestre de la commune de Basècles, vu la demande de Monsieur le commandant de la place de Mons en date du 9 avril 1830.

Requiert l'entrepreneur du convoi militaire de faire être le Dimanche onze avril 1830 à cinq heures du matin devant la maison commune.

Une voiture à Un cheval pour transporter à Tournay, quatre hommes de la 3e division d'Infanterie se rendant à Tournay pour y être explorés.

Basècles Le 10 avril 1830

Le Bourgmestre  
signé Manfroy."



Transport Militaire

Nous Bourgmestre de la commune  
de Basècle, vu les réquisitoires en vertu  
desquels (Platsprezentes des courtois  
et transports militaires) de l'Empereur  
Basècle, des fournies de main fix heures et  
matin sur la Place de Basècle, Dites  
voitures à deux colliers pour transporter à  
Tournai Les Effets du Détachement  
fort de quatre cents hommes.  
Basècle Le 12 avril 1832

Vu arriver à  
Tournai le 13 avril  
1832  
Le Commissaire  
des Transports Militaires



M. Dubroy



Le cachet authentifiant le document à l'époque est rédigé en néerlandais : "Plaatselyk Bestuur van Basècles - Henegouwen", cachet qui était encore utilisé en février 1832.

Arrivé à destination, l'entrepreneur de convois et transports militaires faisait viser sa convocation par le Bureau des transports militaires afin de toucher les rémunérations.

Le chargé du Bureau de Tournai apposait un très beau sceau "Sigillum urbis Tornacensis" pour valoriser sa signature. (Je n'ai pas vu de sceau pour la place de Mons, seules figuraient la date d'arrivée et la signature du préposé.)

Logement du 12 au 13 avril 1832

D'un détachement de miliciens composés de 401 hommes  
sous la conduite de M<sup>r</sup>. le capitaine Parmentier au  
8<sup>e</sup> régiment d'infanterie. savoir

1 <sup>o</sup>	—	21 furaiseurs Lou-bourgeois	—	21 hommes
2 <sup>o</sup>	—	16 de bruiwaertillerie de campagne	—	16 id.
3 <sup>o</sup>	—	364 pour le 8 <sup>e</sup> régiment	—	364 id.
				<hr/> 401.

M<sup>r</sup>. Maufroy a reçu le montant de ce logement  
En fut il a reçu huit florins pour deux hôtiers  
à Deux-Postaux que Etienne Thuin Bouvier a fournis  
Il en a reçu deux florins quarante centes  
pour les Barrières au nombre de quatre.

Basècles Le 13 avril 1832.

Maufroy

Réquisitoire et reçu de paiement pour le logement à Basècles de troupes belges avec le transport par Etienne Thuin Bouvier des effets du détachement de 401 hommes. Le cachet de Basècles s'exprime encore en néerlandais.

(Doc. J.L.)

L'entrepreneur des convois et transports militaires était probablement adjudicataire pour une période déterminée.

Les ordres de transport que j'ai consultés sont établis aux noms d'Antoine Sénéchal (qui se fit parfois remplacer par Etienne Thuin Bouvier) ou de Martin Sénéchal, cultivateur, domicilié à Basècles.

Quant à l'opportunité de soldats français, sur pied de guerre, en 1832, en Belgique, c'est toute une histoire assez pénible pour les débuts de notre indépendance.

La Belgique, Etat issu d'une révolution, posait pas mal de problèmes diplomatiques ...

En effet, l'existence d'une Belgique indépendante était loin d'être approuvée par la majorité des Puissances européennes réunies à la conférence de Londres pour arbitrer des questions difficiles d'intérêts, de destruction de places fortes (4), de division de territoires et aussi de dettes qui provoquèrent le conflit hollando-belge. La division des Pays-Bas en deux royaumes, dont l'un, le nôtre, portait pas mal d'amitié à la France, réduisait notablement l'importance de l'état-tampon créé en 1815 pour arrêter l'armée française aux frontières du Nord en cas de velléité de nouvelles conquêtes !

On conçoit facilement que l'Autriche, la Prusse et la Russie n'admirent pas facilement les effets de l'insurrection belge de 1830.

Cette passionnante et importante affaire sort du cadre de cet article, je conseille aux lecteurs qui seraient intéressés, la lecture du magistral ouvrage de Fl. De Lannoy (*Histoire diplomatique de l'Indépendance belge* - Bruxelles - Dewit - 1930).

Il faut cependant souligner qu'il y eut plusieurs fois des risques d'une guerre générale, et que finalement notre pays abandonné par la France et l'Angleterre, menacé d'envahissement par les forces d'Outre-Rhin, se résigna à signer, le 19 avril 1839, un traité de paix et de séparation avec la Hollande.

*Notes - Le 11 X<sup>bre</sup> - 1833.*

*Le secrétaire a signé deux Mandats par l'intermédiaire  
de M. Maugré, pour les logements militaires  
de la troupe française en 1832 et 1833. Pour servir  
au Bureau du gouvernement à partir du 1<sup>er</sup> X<sup>bre</sup>  
1833. L'un portant 48 francs et l'autre 38 francs  
08 centimes.*

*M. Maugré*

Avis de paiement du logement des troupes du général Gérard aux passages aller-retour de l'intervention salubre, pour la Belgique, de 1832.

Alléguant la défense de droits menacés, et sûrement dans le but de venger la défaite honteuse de son armée devant les barricades de Bruxelles en 1830, Guillaume Ier de Hollande décida de recourir aux armes contre la Belgique au mois d'août 1831. Léopold Ier, fraîchement monté sur le trône, allait connaître de fameuses tribulations en guise de bienvenue ! La lutte s'avérait, hélas, fort inégale.

Les troupes hollandaises qui envahirent la Belgique comprenaient 45.000 hommes d'infanterie, 6.000 cavaliers et 72 pièces de canon. Elles suivaient un plan de bataille efficace où 4 divisions d'infanterie et une de cavalerie entrant en Belgique entre la Meuse et l'Escaut étaient appuyées par les garnisons renforcées de Maestricht et par celles de la citadelle d'Anvers, aux mains des Hollandais sous les ordres du général baron Chassé ...

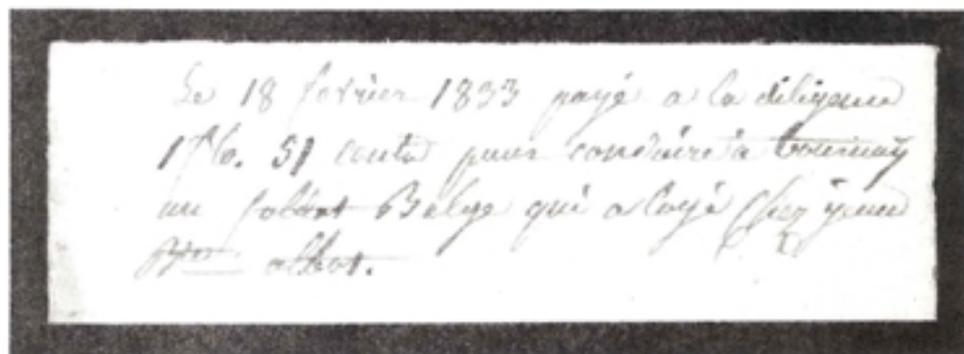
Et que pouvaient opposer les Belges ?

De pauvres troupes pompeusement appelées "armée de la Meuse et "armée de l'Escaut". Soit 9.000 fantassins et 1.500 cavaliers avec 24 bouches de canon attelées, pour l'armée de la Meuse sous les ordres du Général Daine qui sera d'ailleurs accusé de trahison parce que ses troupes se seraient débandées devant Hasselt (1) et 14.000 combattants sous le commandement du général de Triken de Terhove, pour l'armée de l'Escaut. Soyons brutal, les Belges prirent la pâtée.

En dix jours, du 2 au 12 août 1831, nos pauvres troupes essuyèrent une série de défaites ... Le salut vint de la France. Louis-Philippe répondit instantanément à l'appel de Léopold Ier qui réclamait l'appui des Français et aussi des Anglais.

Le 9 août 1831, "l'armée du Nord", forte de 63.000 hommes sous le commandement du maréchal comte Gérard passa les frontières belges ... Les Français n'eurent pas à combattre ; les Hollandais rebroussèrent chemin. L'armée du Nord rentra en France.

Les Hollandais retirèrent de cette campagne un avantage moral qui se concrétisa à la Conférence de Londres où le "traité des 24 articles" du 15 novembre 1831 leur accordait de sérieux avantages matériels ! Guillaume Ier refusa quand même de souscrire à ce traité des 24 articles si défavorable aux Belges et il laissa ses troupes dans la citadelle d'Anvers.



Le 18 février 1833 payé à la diligence  
N° 51 pour conduire à Tournai  
un soldat Belge qui a logé chez Jean  
Albot.

En février 1833 Jean-Baptiste Albot logea un soldat belge qui fut conduit à Tournai par la diligence.

(Doc. J.L.)

Le 9 août 1832, la fille de Louis-Philippe épousa le roi Léopold Ier, resserrant encore les liens d'amitié qui unissaient la Belgique à la France.

Comme l'occupation militaire de la citadelle d'Anvers par les Hollandais était une menace permanente pour le commerce maritime, un accord franco-anglais, signé le 23 octobre 1832, décida que les flottes anglaises et françaises bloqueraient les côtes néerlandaises ! De plus, l'armée du Nord assiégerait la citadelle d'Anvers. Les Belges étaient évidemment exclus de toute intervention armée. Le maréchal Gérard repassa donc la frontière belge, et quelques-uns de ses soldats logèrent à Basècles ... Le corps expéditionnaire français, fort de 60.000 hommes, assiégea, avec l'appui de ses 82 bouches de canon, la citadelle occupée par 4.700 Hollandais aux ordres du général baron Chassé, ancien officier de l'Empire.

Le siège dura 24 jours et 25 nuits.

L'artillerie hollandaise tirait sans relâche.

Les Français perdirent 608 hommes, tués ou blessés alors que les Hollandais dénombrèrent leurs pertes : 90 tués, 349 blessés, 67 prisonniers et 550 malades ... L'eau potable manquait dans les casemates et quand, le 23 décembre au matin, les Français se préparèrent à donner l'assaut final, le général Chassé capitula enfin ... (2).

Mais ce ne fut que le 31 décembre que le vieux chef d'armée quitta la forteresse ! Il fut conduit en France ainsi que sa garnison prisonnière.

Le gouvernement belge envoya un témoignage de reconnaissance au maréchal Gérard (3).

Le départ des Français à la fin de 1832 explique les billets de logement (manuscrits) restés en blanc à Basècles ...

<u>Armée du Nord.</u>	<u>Modèle E.</u>
<u>Commune de</u> <u>Basècles.</u>	<u>Régiment de</u> <u>Bataillon</u> <u>Compagnie</u>
<u>Nivice</u> <u>&amp; logement chez</u> <u>l'habitant.</u>	<u>Ce sous-officier s'étant ainsi été logé &amp; avoir chez</u> <u>l'habitant dans la Commune de Basècles, Province</u> <u>de Hainaut, pendant la journée du</u> <u>à Basècles</u> <u>Mil huit cent trente-trois</u> <u>1833.</u>

Billet de logement rédigé à la main pour le gîte d'étape de l'armée du Nord. Ces billets ne furent pas utilisés à cause de la fin des hostilités.

(Doc. J.L.)

Comme l'avait prévu le bourgmestre Manfroy dans sa déclaration du 15 novembre 1832, les mandats pour les logements militaires de la troupe française en 1832 et, au retour en janvier 1833, furent payés du 1er au 5 octobre 1833 au bureau du gouvernement à Mons. Voici les noms des Baséclois repris dans les listes récapitulatives des "logeurs" avec ou sans chevaux.

WATTIEZ François rempois	STASSART J Bte	MIROIR Benoit
COLMADIN Louis	HERMAL Louis	DELCOURTE Louis
ESPEL Vve Pierre	BOUXIN Constant	COCU Jean Bte Gille
VANCAUTER Jean-Bte	MASSART François	THUIN Paul
BOCQUET Dominique	CUVELIER Alexandre	RIBAUCCOURT Léopold
LESPLINGART Pierre	MAUROY Alexis	LIETART Liévin
SENECHAL Noel	HALLIEZ Jos.	DRAPIEZ Antoine
BLEU Joseph	JAQUELIN cabaretier	HEULE Ernest
THUIN Frères Pierre Jos.	CARDON Blanyeux (blanc'ziés)	CRUNELLE Pierre
MAUROY à la couronne	DELHAYE Jean Bte	THUIN Julien Joseph
ESPEL Joseph	BEGHIN Gabriel	SENACQ Jean Bte
ESPEL François	TIDRICK Jos	LEJEUNE Jean Bte
LEGRAND Nicolas	THUIN Louis	CAMBON Jean
CARDON Jos. LEBRUN	MOURIN François	CARDON hér. Ferdinand
CAMBIER la Vve J-Bte	CAULIER Jean Jos	CARDON Antoine
BAVAY Isidore	COLINET Jean Bte	LEMBOURG Jean Bte
LEFEBVRE Jean Bte	LEBLOIS Antoine dit caraco	SENECHAL Antoine
DERUELLE Vve J Bte	HYEVAERT la Vve Jean Bte	CUVELIER Jean Bte Coco
VANCAUQUEMBERGH Armand	DELCOURT Albert	DEBLIQUI Louis fils
LECLERC	DELEPINE Pierre François	COCU François dit pote
DELEPINE Hyacinte	DEBLIQUI Emmanuel	DAMIEN Alexis
VANCAUQUEMBERGH Gérard	MASSON Nicolas	MARICHAL Jos. LAMBROT
MAUROIT Antoine	MASSON François	POLEZ Antoine
ROBETTE Jean Bte	MARICHAL Ignace	MOREAU Eloi
BLEU François	LALLEMAND Jean Bte	DESTREBECQ Vve Bite
DELHAYE Agrien	HERAUT Jos. dit Doclot	HERAUT DRUON Jos
MARICHAL Etienne	SCHONIANS Isidore	HELLIN Antoine
LIENART Antoine	DELEPINE Philippe	POUILLE Joachim père
ESPEL Jean Philippe	LANDRIEU Jos	POUILLE Jos Camousé
DUELZ Quintin	DUFOURNY Pierre	MAUROY Eloi
DUELZ la Vve Jean Bte	DUFOURNY Jos	CLEMENT Albert
DESTREBECQ Nicolas	DUELZ Pierre Jos	HELLIN Antoine
CARDON Jean Bte Bite	DEBLIQUI Jean Bte	CORNIL Vve Pierre
CARMANTRE Vve Nicolas	CARDON Nicolas	

Les officiers furent logés le 15 novembre 1832 chez le bourgmestre Manfroy, Landrieu Philippe, Thuin Bouvier, Clément Albert et Mauroy Eloi ...

Jean Leblois

NOTES.

- 1) J-R. LECONTE. *Le général Daine a-t-il trahi en 1831 ?* Bruxelles, 1838.
- 2) THEODORE JUSTE. *Histoire de Belgique.* Bruxelles, 1868, T. III.
- 3) *L'illustration* n° 4.557 du 5 juillet 1930. Numéro spécial sur le "Centenaire de l'Indépendance de la Belgique." Un article du général Azan "Quelques documents d'histoire" est illustré d'une proclamation du maréchal Gérard à ses troupes le jour (9 août 1831) de l'entrée de l'armée française sur le territoire belge, ainsi qu'une lettre du roi Léopold Ier au maréchal de France comte Gérard (le roi appelle le maréchal "mon cousin", quoique sans parenté avec lui, pour lui marquer protocolairement sa haute estime). Enfin, deux lettres concernant la demande de négociation du général baron Chassé le 23 décembre 1832 à 10 heures du matin.
- 4) J. DUGNOILLE et M. de WAHA. *Ath in Les enceintes urbaines en Hainaut.* Crédit Communal, 1983, p. 195.
  - Mémoires du Général NIELLON - Histoire des événements militaires et des conspirations orangistes de la Révolution en Belgique de 1830 à 1833 - Bruxelles, 1868. Alliance Typographique M-J Proot et Cie. Le général qui a participé aux diverses péripéties armées et diplomatiques relate de façon détaillée les combats de 1830 et 1831 avec l'appui de cartes topographiques.
  - Baron Pierre NOTHOMB - L'An I de l'Indépendance - Les cahiers historiques. Premier grand prix d'Histoire de Bruxelles de 1969. Ouvrage bien documenté sur le plan iconographique.